

BENOÎT BOUGEROL

« Si la librairie lâche, ce sera un désastre pour les éditeurs »

Propos recueillis par CLARISSE NORMAND

Annonçant des assises nationales en mai prochain, le président du Syndicat de la librairie française (SLF) entend mobiliser tous les acteurs du livre autour de la librairie. Pour lui, c'est une question de modèle de société.

Livres Hebdo – Une pétition a circulé cet été en librairie pour protester contre la campagne publicitaire d'Hachette sur l'iPad. La réponse obtenue vous satisfait-elle ?

Benoît Bougerol – Cette lettre, signée par plus de 400 libraires, visait à exprimer les risques, pour la profession comme pour l'ensemble du secteur, de l'accord entre Hachette et Apple. Le P-DG d'Hachette Livre, Arnaud Nourry, a exprimé des regrets sur la manière dont la communication autour de l'accord avait été organisée, particulièrement la campagne de presse « déjà disponible sur iPad ». Nous avons eu l'occasion d'en débattre lors d'une réunion, mi-septembre, entre les élus du SLF, Arnaud Nourry et ses équipes. Si certains malentendus ont pu être levés, des désaccords de fond demeurent et nous avons prévu de continuer à y travailler ensemble. Je rappelle que cette lettre pointait la stratégie d'Hachette au-delà de la question du numérique. Arnaud Nourry annonce qu'il ne fera rien contre l'écosystème du livre, mais fera-t-il quelque chose pour ? Pourquoi le groupe a-t-il de telles réticences par rapport aux organismes ou aux actions interprofessionnelles ? Pourquoi maintient-il beaucoup d'entre nous dans des conditions de rémunération inadaptées au regard de nos coûts d'exploitation et de nos investissements pour

« **Arnaud Nourry annonce qu'il ne fera rien contre l'écosystème du livre, mais fera-t-il quelque chose pour ? Pourquoi le groupe a-t-il de telles réticences par rapport aux organismes ou aux actions interprofessionnelles ?** »

défendre la création éditoriale ? Si le dialogue a repris sur ces sujets, encore faut-il qu'il se traduise par des actes.

Pensez-vous que l'arrivée du livre numérique est de nature à bouleverser les relations commerciales nouées avec les éditeurs ?

Si la librairie investit dans le numérique, ce n'est pas parce qu'elle pense que son métier actuel est condamné. C'est au contraire pour le conforter. Je suis convaincu que la librairie restera encore longtemps le vecteur privilégié de diffusion de la création éditoriale. Cette conviction me semble partagée par les éditeurs. Néanmoins, ces derniers prennent-ils la mesure de notre situation réelle aujourd'hui ? Notre économie dépend des conditions consenties par les éditeurs. Certes, c'est mieux que si le pouvoir était donné à la grande distribution par une dérégulation des prix. Mais cette situation confère aux éditeurs une immense responsabilité. L'exercent-ils réellement lorsqu'ils baissent unilatéralement des remises, lorsqu'ils dénoncent les retours tout en incitant leurs représentants à gonfler les mises en place avec des objectifs ou des primes sur le niveau de ces dernières ? Les libraires ont déjà fait d'importants efforts de rationalisation. Ils continuent notamment en initiant, au niveau du

SLF, des formations à l'achat ou la mise en place d'outils statistiques pour accompagner le pilotage des magasins. Mais ils n'ont plus aujourd'hui de marge de manœuvre pour supporter l'augmentation de leurs charges et faire face, en plus, à de nouveaux défis. La profession nécessite des investissements sur le long terme alors même que l'édition

est de plus en plus guidée par une logique de court terme. La librairie est tout à la fois le maillon faible et le principal vecteur de commercialisation du livre ; si elle lâche, ce sera un désastre pour les éditeurs. Lui donner de l'oxygène, c'est conforter l'édition pour les années à venir. Le nouvel accord sur les usages commerciaux, signé en 2008, aurait dû permettre d'améliorer les rémunérations liées au qualitatif. Ce n'est pas le cas. Sur ces sujets, nous nous adressons à l'ensemble des éditeurs et pas uniquement au premier d'entre eux.

Deux propositions de loi ont été déposées autour du livre numérique, l'une sur l'application d'une TVA à 5,5 % et l'autre sur celle d'un prix unique. Est-ce suffisant à votre avis pour encadrer le marché et protéger l'avenir de la librairie ?

Les deux propositions sont indispensables pour réguler le nouveau marché du numérique si l'on veut éviter qu'il soit capté par quelques acteurs économiques puissants qui utilisent le livre comme produit d'appel au risque de détruire rapidement la chaîne de valeurs. Le prix unique est préférable au contrat de mandat qui retire au libraire toute capacité d'exercer son métier. Il doit empêcher les tentations de dumping susceptibles d'être menées par des sociétés désireuses de doper, via les contenus, leurs

“ La librairie est tout à la fois le maillon faible et le principal vecteur de commercialisation du livre. Lui donner de l'oxygène, c'est conforter l'édition pour les années à venir. ” **BENOÎT BOUGEROL**

ventes d'abonnement, de publicité ou de produits annexes. Le texte de la proposition de loi est bien équilibré entre la nécessité de poser le principe d'une régulation de ce nouveau marché et sa limitation aux offres numériques connues à ce jour. Au-delà de ce premier socle comme à l'extérieur de nos frontières, le contrat de mandat continuera de s'appliquer. Quant à la TVA, son niveau doit être baissé pour éviter les distorsions de concurrence à l'échelle internationale.

Quelles autres mesures vous paraîtraient nécessaires pour rapprocher le marché du livre numérique du marché du livre traditionnel ?

Il faut une interopérabilité des supports et des formats. Mais il faut aussi que les librairies aient la possibilité de vendre les fichiers numériques de manière simple, sans barrière ni financière ni technologique. Les éditeurs ne doivent pas favoriser une inégalité technologique entre les acteurs //

Benoît Bougerol, président du Syndicat de la librairie française .

/// traditionnels du livre et les grandes multinationales qui arrivent sur le marché et n'ont pas vocation à se battre pour la diversité culturelle. Derrière l'enjeu économique, il s'agit de savoir pour quel type de médiation culturelle et, au-delà, pour quel modèle de société on opte. Premier réseau social pour le livre, la librairie joue aujourd'hui un rôle clé dans l'aménagement du territoire et la vie des centres-villes. C'est un acteur phare de l'animation culturelle, mais c'est aussi souvent le premier commerce de cœur de ville. Le livre est même l'un des rares produits à être encore acheté majoritairement en centre-ville.

Où en êtes-vous sur le projet de portail des libraires indépendants, 1001libraires.com ?

1001libraires.com ouvrira comme prévu dans quelques semaines avec l'intégralité de l'offre de livres papier et numérique. Une cinquantaine de sites de librairies seront sur le portail dès l'ouverture auxquels s'ajouteront 150 à 200 librairies dont les stocks seront « géolocalisés ». 1001libraires.com montera en puissance dans les prochains mois avec davantage d'adhérents, l'intégration de services aux bibliothèques, notamment un accès au suivi des commandes, et une offre de contenus enrichie qui marquera l'identité « libraire » de ce projet collectif.

Allez-vous y pratiquer la gratuité du port ?

La librairie indépendante n'a pas les moyens de perdre de l'argent en octroyant le franco de port systématique. S'inspirant des pratiques de grandes librairies indépendantes,

1001libraires.com proposera la gratuité des frais de port seulement à partir d'un certain montant d'achat. C'est un compromis pour tenir compte de la contrainte commerciale qu'exercent quelques sites utilisant le franco de port pour faire des remises déguisées sur le prix des livres. C'est aussi un frein au développement des libraires indépendants sur Internet. Mais nous faisons le pari qu'il y aura bien d'autres raisons de venir acheter sur notre réseau !

Où en est la procédure juridique entamée en 2004 par le SLF contre Amazon au sujet des frais de port ?

Le SLF a gagné en première instance contre Amazon. L'appel que ce dernier a interjeté sera examiné au printemps.

Après un premier semestre et un été maussades, pensez-vous que le marché du livre va se ressaisir sur la fin de l'année ?

Personne n'est devin. Pour la première fois depuis janvier, des signes d'amélioration ont été enregistrés en septembre chez certains libraires, mais c'est souvent lié aux nouveaux livres scolaires pour les secondes. La littérature progresse aussi. Est-ce un feu de paille ou un signe précurseur pour les autres secteurs qui souffrent ? Traditionnellement, le livre suit avec retard les évolutions du commerce général. Or la situation globale semble se redresser. Espérons donc que cela annonce une reprise en librairie d'ici à la fin de l'année.

Quelle est votre analyse concernant la désaffection du marché ?

Les gens viennent moins en librairie. Est-ce conjoncturel, parce qu'ils veulent éviter d'être tentés, ou est-ce structurel, parce que le livre compte moins pour eux ? Je me pose la question. On a le sentiment qu'à chaque renouvellement de génération on perd des lecteurs. Le rôle d'Internet n'est pas neutre dans ces évolutions. Mais la clientèle est devenue très volatile. A la moindre gêne, le client va voir ailleurs. Si des travaux troublent la circulation dans une ville, c'est le désert dans les magasins.



« Nous avons beaucoup à faire sur le plan de la communication pour favoriser la prise de conscience sur le rôle et la nécessité de la librairie. »

BENOÎT BOUGEROL

Dans ce contexte, comment percevez-vous l'évolution du maillage du territoire par la librairie indépendante ?

Le secteur reste dynamique avec de nombreuses créations et des reprises très encourageantes comme Le Faillier à Rennes. Mais ces exemples ne doivent pas masquer les difficultés pour trouver des repreneurs en librairie. Les niveaux de rentabilité ne sont pas assez attractifs. Tout le monde considère le conseil en magasin comme un dû devant être gratuit ! Or, sait-on que des dizaines de responsables de librairies ne se paient pas ou bien un smic tous les 3 ou 4 mois ? La passion a des limites surtout quand il s'agit de reprendre ce type de librairie.

Quels sont vos chantiers prioritaires ?

J'en citerai quatre. En premier, il y a l'organisation de notre métier grâce à la prochaine convention collective de la librairie et à la réflexion que nous menons en matière de formation. En deuxième, il y a l'amélioration de la situation économique et la maîtrise de nos flux. Il faut diminuer les retours en réduisant les mises en place

inutiles, mais, faisons preuve d'imagination, il faut aussi développer des contrats commerciaux adaptés aux différents types de librairies, favoriser le maintien des livres de fond en magasin plutôt que de les stocker chez le distributeur ou de favoriser la seule vente en ligne, et cela par exemple grâce à des dépôts ciblés et contrôlés... Pourquoi ne pas lancer des expérimentations qui seront favorables aux éditeurs comme aux libraires et peuvent même rendre nos professions vertueuses en matière d'environnement ?

Troisième point, il y a le numérique pour lequel la profession s'organise. Et enfin, quatrième, il s'agit de nous réapproprier un discours sur notre métier pour communiquer auprès des décideurs politiques et du grand public. Les élus se battent pour maintenir ou implanter une librairie sur leur territoire... mais ils attribuent leurs marchés publics à un fournisseur situé à des centaines de kilomètres. Les lecteurs aussi, bien que très attachés à leurs librairies, commandent volontiers sur Internet sans imaginer qu'ils mettent en péril des points de vente qu'ils ne voudraient pas voir disparaître. Nous avons beaucoup à faire sur le plan de la communication pour favoriser la prise de conscience sur le rôle et la nécessité de la librairie. Ce chantier vient d'être lancé par les administrateurs du SLF réunis lors du séminaire de Tours fin septembre. Aujourd'hui les consommateurs sont attentifs à leurs comportements et aux valeurs du commerce équitable, ou du développement durable ou encore du « bio. Il nous faut faire comprendre que l'avenir de leur librairie passe aussi par leurs comportements d'achat.

Vous prévoyez d'organiser de grandes rencontres de la librairie en juin prochain. Qu'en attendez-vous ?

Le SLF et Libraires en région, fédération qui réunit les associations régionales de libraires, organiseront des rencontres nationales à Lyon, très certainement les 15 et 16 mai 2011. Nous attendons plus de 200 personnes, des libraires mais également leurs partenaires professionnels ou publics. Ces rencontres ont trois objectifs : renforcer l'identité collective de la profession, donner une plus grande visibilité aux enjeux professionnels et aux réalités de la librairie, et enfin élargir le regard que l'on peut porter sur ce secteur en prenant en compte l'évolution de la profession dans d'autres pays, son positionnement par rapport aux évolutions du commerce en général, des pratiques de lecture et d'achat mais aussi des villes et du rapport au livre. ●